

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS du CREHA OUEST RESTITUTION





MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

Intervention du Conseil départemental de Loire-Atlantique : exemple d'utilisation des données du FDLS (focus Handicap)

Par Arnaud LEGENTIL, responsable service Habitat du Département de Loire-Atlantique



→ Visualiser le support complet de la présentation ([lien à venir](#))

Objectifs de la démarche et résultat attendu

- Disposer d'un diagnostic « type » intercommunal sur le logement des personnes en situation de handicap
- Intégrer dans les PLH des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap
- Sensibiliser et mobiliser les communes à cette problématique par rapport à leurs projets urbains

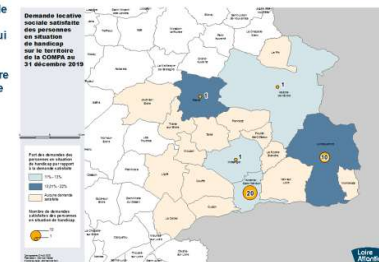
- ➔ Réalisation d'un diagnostic « type » à partir des sources suivantes :
- Fichier FDLS
 - Données MDPH, FINESS, ANAH, USH, Département
 - Entretiens avec les acteurs

Quels usages des données FDLS ?

- 1- Évaluer le nombre de demandeurs en situation de handicap (PH)
 - Nombre de demandeurs
 - Commune de résidence
 - Commune souhaitée (choix 1)
- 2- Qualifier le profil des PH demandeurs d'un logement social
 - Age
 - Composition familiale
 - Type de handicap
- 3- Déterminer le type de logement social demandé par les PH
 - Typologie du logement souhaité
 - Commune
- 4- Identifier le type de logement social attribué aux PH
 - Nombre de demandes satisfaites
 - Commune
 - Typologie du logement attribué

Exemple de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

- 4- Un nombre de demandes satisfaites qui reste insuffisant pour répondre à la demande



Au 31 décembre 2019, 250 demandes de logement social sur le territoire de la COMPA ont été satisfaites, dont 33 pour des demandeurs qui ont complété une fiche handicap (soit 13% des demandes satisfaites du territoire).

Conclusion

- L'exploitation du fichier permet de dresser un premier état des lieux du handicap et de l'habitat sur un territoire.
 - ➔ Une première base de discussion lorsque la collectivité souhaite développer une politique à destination de ce public
- Un état des lieux non exhaustif, en raison de la mobilisation de données parfois incomplètes (absence de données ou secrétisation)
 - ➔ Des données à analyser avec prudence





MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

Signature de la convention entre Action Logement Services et le CREHA OUEST et les autres fichiers partagés (interface Imhoweb-AL'in)



&



CREHA OUEST
Solutions numériques partagées pour le logement social

Convention de partenariat entre le C.R.E.H.A. Ouest et Action Logement Services pour le déploiement des interfaces entre la plateforme dématérialisée AL'in et Imhoweb

AVENANT 2021

Entre

Le **C.R.E.H.A. Ouest**, association dont le siège social est situé 8 avenue des Thébaudières à Saint-Herblain (44800) et enregistrée au registre national des associations sous le numéro W442007781, dûment représentée par Monsieur Jacques STERN, Président,

Ci-après dénommée le C.R.E.H.A. Ouest,

Action Logement Services, société par actions simplifiée au capital de 20 000 000 euros, dont le siège social est situé 21 quai d'Austerlitz à Paris (75013) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro d'identification unique 824.541.140, dûment représentée par Olivier RICO, Directeur Général,

Ci-après dénommée ACTION LOGEMENT SERVICES,

Il est convenu ce qui suit :



Hervé SAULNIER-ROME, Olivier RICO, Jacques STERN, Nadia BOUYER





MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

TABLE RONDE

« À l'heure de la loi 3DS : Les enjeux territoriaux des fichiers partagés en résonance des règles nationales »

Participants :

Emmanuelle Cosse - USH

Nadia Bouyer - Action Logement Groupe

David Martineau - Département de Loire-Atlantique

Audrey Blau - Nantes Métropole

Manuelle Seigneur - DREAL Pays de la Loire

Jacques Stern - CREHA OUEST

Animateur : Antony Torzec



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« J'avais l'envie d'organiser cette table ronde et l'ensemble du conseil d'administration du CREHA OUEST a soutenu cette initiative.

Sur tout un tas de sujets sur lesquels on travaille au quotidien, on est dans cette réalité de l'injonction nationale et de la mise en œuvre locale. La notion de gestion de la demande, de numérotation de la demande, c'est quelque chose qui a été inventé dans l'ouest, il y a 25 ans presque. Et puis ça a paru tellement utile que finalement les législateurs se sont emparés de cette question et l'ont nationalisé. Ils y tiennent tellement maintenant qu'ils nous envoient des injonctions qui ne sont peut-être pas tout à fait immédiatement compatibles avec nos fonctionnements locaux.

On est dans des secteurs complexes, on est dans des méthodes complexes, on est dans un partenariat complexe avec des enjeux qui sont tous respectables mais qui sont compliqués. Donc nous ce qu'on défend au CREHA, c'est qu'une fois qu'on met en place un cadre, pour le faire vivre, le gérer au quotidien il faut expérimenter, il faut essayer de traiter les choses à des échelons qui ne soient pas l'échelon national. Et trouver des solutions opérationnelles pour que ça marche. C'est un peu ça qu'on revendique au CREHA OUEST aujourd'hui. »

Jacques STERN –CREHA OUEST



« Le CREHA, c'est une création de 1997, c'était la volonté de Jean-Marc AYRAULT et des bailleurs locaux de créer un fichier de la demande locative sociale.

Aujourd'hui avec les différentes prises de compétences des EPCI et les différentes lois successives, pour nous c'est un outil quotidien qui nous accompagne dans la réalisation des orientations politiques qui sont celles de la Métropole en matière d'attribution. C'est vrai que ça permet une souplesse, une réactivité ...

Il y a des différences qui s'opèrent entre territoires, il y a des injonctions politiques qui peuvent être différentes en fonction des couleurs politiques de différents EPCI, et on a besoin dans cette traduction opérationnelle des politiques de peuplement d'avoir un outil à la main pour ces territoires, réactif aussi par rapport aux évolutions ... »

Audrey BLAU – Nantes Métropole

Quel regard sur le
CREHA OUEST aujourd'hui ?



« Certes Action Logement est national mais s'appuie sur un réseau très bien organisé, donc on croit beaucoup à l'intelligence du terrain. Notre ambition c'est d'apporter des outils opérationnels et concrets pour faciliter l'accès au logement des salariés donc répondre à la demande des entreprises et de leurs salariés. Et à partir de là, on agit sur le parc privé avec des dispositifs d'accès au logement et sur le parc social très fortement en lien avec l'ensemble des bailleurs sociaux. On a développé au fil des ans un réseau de filiales, mais on travaille avec tous les bailleurs. Et c'est vrai que cet enjeu de partenariat avec le CREHA OUEST est fort puisque quelque part notre ambition c'est de rendre encore plus le demandeur acteur de sa demande. Il l'était déjà puisque grâce aux fichiers partagés il voit son parcours et nous on met cette vitrine de l'offre aujourd'hui qui lui permet d'être encore un peu plus actif. »

Nadia BOUYER – Action Logement

Quel regard sur le
CREHA OUEST aujourd'hui ?



« Je pense que ce qui est intéressant dans ce type d'initiative, qui est ancienne, c'est que c'est lié à une volonté des bailleurs mais aussi à une volonté des élus locaux. Ce que je veux dire par là c'est que le sujet n'est pas tant de savoir ce qui est le mieux entre un fichier national, le SNE et le fichier partagé, ça n'a rien à voir et ils n'ont pas les mêmes objectifs. Par contre, l'intérêt d'avoir ces fichiers partagés ici, et en tout cas je sais que les bailleurs en sont contents puisqu'on en a parlé à plusieurs reprises, c'est que ça permet une discussion beaucoup plus fine qu'exigent les acteurs locaux.

On doit mettre autant d'intérêt et d'engagement dans l'attribution du logement social, et la bonne attribution pour le bon public avec le logement qui corresponde aux besoins de nos demandeurs. Et pour ça il faut qu'on ait les bons outils. C'est-à-dire qu'on doit trouver des outils qui, d'une part prennent en compte ce que font les bailleurs tous les jours, et collent aux besoins des élus locaux, des collectivités, et donc il y a besoin d'un peu de finesse et de compréhension. C'est vrai que d'avoir des outils décentralisés c'est extrêmement intéressant. »

Emmanuelle COSSE - USH

Quel regard sur le
CREHA OUEST aujourd'hui ?



« Pour nous le CREHA, c'est effectivement un partenariat avant tout, un partenariat historique. Un partenaire réactif, et qui est force de proposition avec des solutions techniques qui analysent des possibilités au-delà des implantations ou des obligations réglementaires. Pour nous c'est un partenaire au quotidien notamment dans son rôle de gestionnaire départemental agréé par chacun des préfets de département, pour assurer la gestion des fichiers partagés, l'administration, l'efficience de ces fichiers, pour assurer également un rôle de formation auprès des différents territoires.

C'est aussi un partenaire important pour mettre en place les politiques et les réformes sur les attributions avec toute l'animation des EPCI qui est partagée avec l'USH et avec le CREHA, un programme de travail collectif discuté en amont et mis en place collectivement ce qui permet d'avoir un discours commun et qui simplifie derrière le travail et l'échange avec les EPCI. Tout en permettant ensuite de s'adapter aux besoins des territoires.

Enfin pour nos services, c'est un outil qui sert à suivre le contingent préfectoral. »

Manuelle SEIGNEUR - DREAL

Quel regard sur le
CREHA OUEST aujourd'hui ?



« Le CREHA OUEST est né de cette capacité du territoire à vouloir mettre les différents acteurs autour de la table, eux qui voulaient des outils opérationnels pour pouvoir discuter.

Ce lieu de discussion permet aux demandeurs de savoir qu'ils ne sont pas dans des systèmes de tuyaux d'orgues où chacun réaliserait ses contingents, où chaque bailleur réaliserait ses attributions dans son coin, où chaque commune regarderait les attributions sans regarder ce qui se fait ailleurs mais de proposer une stratégie un peu globale sur un territoire et de permettre une équité pour les demandeurs, les demandeurs étant finalement grâce à la l'existence de ce fichier commun traités de façon de façon équitable par les différents acteurs.

Evidemment on est fiers que le CREHA OUEST soit devenu un grand adolescent et même aujourd'hui un adulte qui fait lui-même des propositions aujourd'hui pour permettre d'aller plus loin sur cette coopération qui est la seule efficace dans notre vision, c'est très important pour une collectivité comme le Département de Loire-Atlantique. »

David MARTINEAU – Département de Loire-Atlantique

Quel regard sur le
CREHA OUEST aujourd'hui ?



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« Et justement, dans ce cadre-là, le fait que par exemple il y ait l'expérience des fichiers partagés du CREHA OUEST, ça permet aussi de dialoguer avec les collectivités, ça permet aussi de leur montrer qu'il y a des outils qui peuvent être décentralisés. Le grand débat qu'on a eu avec Nadia BOUYER et c'est une difficulté : c'est que cette réforme des attributions elle va avoir besoin d'outils techniques. Il y a le SNE mais le SNE ce n'est pas un fichier pour attribuer, c'est un fichier pour connaître la demande ce qui n'est pas exactement la même chose...

La question en effet qui a été commencée à être débattue et ce qui amène l'USH à en faire une étude c'est d'avoir une meilleure connaissance de tous les outils qu'il y a sur le territoire national pour voir en quoi ils sont pertinents et en quoi ils peuvent être intéressants pour d'autres collectivités. »

Emmanuelle COSSE - USH



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« Pour prendre l'exemple du partenariat qu'on a avec le CREHA OUEST, l'objectif c'est bien de diffuser sur l'ensemble des fichiers partagés en France, donc le CREHA OUEST joue un rôle au-delà même de son territoire par rapport à cette interface qu'on va faire avec AL'in.

On doit répondre à plusieurs objectifs en même temps, donc ce partenariat pour moi c'est la meilleure façon d'y répondre. Au niveau d'Action Logement on croit beaucoup à cette méthode qui est une méthode partenariale entre les différents acteurs pour répondre à ces besoins-là. »

Nadia BOUYER – Action Logement



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« Je crois qu'on est vraiment bien structuré sur le territoire et que cette expérience peut apporter au national et je crois qu'on est plus entendu de l'Etat maintenant que dans le passé. Pour faire face à un problème complexe faites appel au CREHA, on sait comment on va se mettre autour de la table, réfléchir et envisager des solutions et les expérimenter. Et je pense particulièrement à une question qui est une vraie question : le numéro national unique.

Sur la cotation également nous sommes moteurs, je peux garantir que sur notre territoire on sera prêt bien avant fin 2023 parce que ça va très vite, il y a une émulation entre collectivités qui est générée par les discussions au sein des groupes de travail et de notre association donc c'est un peu ce qu'on voudrait faire mieux comprendre aux instances nationales. »

Jacques STERN – CREHA OUEST



« Il n'y a pas lieu de comparer les 2 outils SNE et CREHA OUEST, ni de les mettre en concurrence puisqu'ils ne sont pas utilisés dans les mêmes formes, ce qui est important pour nous c'est effectivement qu'ils soient **complémentaires**, que l'interface fonctionne bien et c'est ça qu'on vérifie justement lorsqu'on analyse la conformité des fichiers partagés avec le SNE.

Pour moi les fichiers partagés c'est un complément aux attentes qui sont exprimées au niveau national. Je pense que c'est important de définir une **doctrine régionale**, de voir ce que ça donne sur le territoire pour l'adapter aux besoins, et je pense que c'est très riche et moteur sur différents sujets (la cotation, les publics prioritaires...). »

Manuelle SEIGNEUR - DREAL



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« Pour moi il est fondamental de réfléchir ensemble à comment les demandeurs de logements sociaux pourraient avoir la meilleure information, une information solide et facilement disponible, restituant la situation du territoire, affichant l'offre, rendant compte de l'activité des commissions.

C'est pour moi un enjeu démocratique fort que de réaffirmer ce droit au logement social, il y a un pas très important à faire pour restaurer la confiance dans nos institutions donc je voudrais qu'on réfléchisse à un système où on permet aux demandeurs d'être acteurs de leurs parcours résidentiel. »

David MARTINEAU – Département de Loire-Atlantique

Les attentes vis-à-vis
du CREHA OUEST



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« Au niveau de l'Etat nos attentes portent sur l'exploitation des bases de données, l'enjeu c'est de développer la connaissance, d'être plus dans l'analyse au-delà de ce qu'on peut faire par nous-mêmes au sein des services.

Et puis dans le dialogue entre les acteurs locaux, le partage des bonnes pratiques demeure assez essentiel. »

Manuelle SEIGNEUR - DREAL



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« Il va bien falloir qu'on se pose la question de comment fonctionner mieux parce que, ça a été beaucoup dit, nos demandeurs ont du mal à comprendre comment tout cela fonctionne, et je pense que là-dessus tous nos outils décentralisés, nos outils de coopération qui sont posés en lien avec le territoire, peuvent être très utiles.

Réussir à produire de la connaissance pour favoriser la production de logements sociaux dont on a cruellement besoin et puis favoriser la mobilité dans le parc, proposer des parcours aux locataires.

Tout cela ne sera possible qu'avec des bons outils et avec cette envie de faire ensemble. »

Emmanuelle COSSE - USH



MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS

« Je pense effectivement qu'avec le niveau de complexité actuelle engendrée par les différentes évolutions notamment réglementaires, la question de la connaissance partagée est fondamentale.

On peut réfléchir ensemble sur les questions de la transparence de la communication au demandeur et de développement d'un parcours résidentiel dans le parc social à travers aussi les ponts qui peuvent exister avec l'accession sociale.

Je pense que au-delà des évolutions techniques, nous attendons à Nantes Métropole une toujours aussi grande réactivité du CREHA OUEST pour adapter les politiques de la métropole dans l'outillage mais aussi ce travail d'observation et de pédagogie partagé entre les différents territoires. »

Audrey BLAU – Nantes Métropole



☑ Des attentes exprimées par les partenaires qui sont pour certaines en phase avec le projet stratégique :

- Observation
- Connaissance
- Analyse

☐ Des axes de développement à étudier :

- Communication et information vers le demandeur
- Contribuer à la mobilité et au parcours résidentiel

